



Monnaie Locale Citoyenne

Région Toulonnaise

Association MLC La Fève

Chez Pia SOAVE

Quartier St Joseph

Impasse de l'Écluse

83210 Belgentier

Le 10/04/2025 à 20h00

PV Assemblée Générale Ordinaire sur les comptes 2025

Délai du débat : Le débat sur les objectifs de ce référendum a eu lieu jusqu'au 31 mars 2026.

Le débat s'est fait principalement via le groupe WhatsApp
: <https://chat.whatsapp.com/CHEeUhacum2HGqNbnrbCJd>

La Votation : a eu lieu du lundi 6 avril au vendredi 10 avril par formulaire pour votation en ligne : <https://www.lamultilocale.org/la-feve/>

Dépouillement : en visioconférence, vendredi 10 avril 2026 à 20h00 :
<https://meet.google.com/geo-qrmq-vt>

Résultats de la votation :

J'ai pris connaissance des comptes de résultats, du débat, et des autres documents qui ont été transmis par email, sur le groupe WhatsApp et juste après ce formulaire de votation.	
OUI, rapidement	5/9
OUI, en détail	4/9

J'approuve le mode de débat et de prise de décision	
Oui	7/9
En partie	2/9

RESOLUTION 1 : Concernant KOHINOS l'application numérique de gestion de la monnaie :		
Je n'ai pas d'objection (Je suis POUR la continuer malgré son coût annuel de 300€, devant être négocié)	9/9	Adoptée

RESOLUTION 2 : Concernant les adhésions 2026. Nous rappelons que l'idée est de mettre en veille LA FEVE et donc de limiter les échanges et le travail administratif.		
Je souhaite STOPPER la possibilité d'adhérer.	2/9	
Je souhaite CONTINUER la possibilité d'adhérer.	7/9	Adoptée

RESOLUTION 2 BIS : Qu'elle serait pour toi le montant de l'adhésion ?		
1€	5/9	Adoptée
5€	1/9	
Autre	1/9	
Abstention	2/9	

RESOLUTION 3 : Concernant les comptoirs de change		
Pour éviter de compliquer la gestion et l'administratif, je suis POUR STOPPER les comptoirs de change. Si une personne physique ou morale veut convertir les FÈVES encore en sa possession en Euros, cet échange se fera par la caisse centrale de La Fève, gérée directement par les membres du CA ayant cette délégation.	6/9	Adoptée
Autre : Il faudra au minimum conserver la caisse volante, qui est une sorte de comptoir, pour les reconversions. Je suis également pour conserver également le comptoir de l'Amarre.	1/9	
Autre : Qu'est-ce précisément qu'un comptoir de change ?	1/9	
Autre : Je suis pour les garder, si ces structures sont prêtes à les gérer, ou une autre personne disponible.	1/9	

RESOLUTION 4 : Je valide les délégations accordées à certains membres du CA		
<ul style="list-style-type: none"> • Secrétaires : Jean-Claude GOÑI et Milène COLIN (chargés des formalités administratives auprès de la préfecture, de l'administration et autres tiers) • Trésoriers : Jean-Claude GOÑI, Isabelle MORETEAUD et Marie-Véronique HEYER (responsables des comptes et de la comptabilité) • Dépositaires des signatures : Pia SOAVE et Rémi NAVARRO (pouvoir d'agir au nom de la structure auprès des tiers : banques, administrations, fournisseurs). • Pouvoir ester en justice : Isabelle MORETEAUD 		
Oui	9/9	Adoptée

RESOLUTION 5 : J'approuve les comptes année 2025 et donne quitus au CA pour continuer sa mission.		
oui	9/9	Adoptée

Le dépouillement est fini à 20h30. Y ont assisté :

- Pia SOAVE
- Marc HOCDE
- Isabelle MORETEAUD
- Jean-Claude GONI, secrétaire de séance



Le détail des votes est disponible sur :

<https://www.lamultilocale.org/la-feve/>